

6 Questions à Dr Zeina Aoun, pneumologue, Directrice du Centre de sevrage du tabac à l'Hôtel-Dieu de France

1- Depuis quand l'HDF est un hôpital sans tabac ? à quel genre de résistance, et de la part de qui, avez-vous eu à faire face ?

La 1^{re} action pour rendre l'HDF un hôpital sans tabac a été effectuée en 2007, même avant l'instauration de la loi 174/2011. L'HDF a cru en l'importance d'un environnement sain surtout pour les patients, avec désignation d'espaces pour fumeurs, en dehors de l'enceinte de l'hôpital et la création alors du programme d'accompagnement à l'arrêt du tabac dans le Centre de Sevrage du tabac. Néanmoins, l'application s'est relâchée au fil des années ; personne ne se limitait aux espaces fumeurs pour fumer.

À l'image du pays, on a tendance à ne pas appliquer la loi, et il n'y a pas de sanctions effectuées ni une stratégie de sensibilisation et de communication interne. Les décideurs doivent être en premier sensibilisés pour convaincre leur personnel à se plier aux lois. Donc beaucoup de gens continuaient à fumer dans leur bureau, dans les vestiaires, etc. Les médecins et le personnel soignant, qui devaient être le « rôle model » pour les patients, se joignaient à eux sans respecter les zones fumeurs pour fumer.

II- Quelles sont les actions prévues pour l'entrée en vigueur de l'application de la loi 174/2011 en janvier 2019 à l'HDF ?

Hôpital « promoteur de santé », l'HDF est en phase de développement d'une stratégie de prévention en favorisant les comportements vertueux, et en adossant pleinement son rôle d'exemplarité en promotion de la santé aux bénéficiaires des patients, des professionnels et des visiteurs. Une stratégie pour un hôpital sans tabac a été élaborée pour sensibiliser les gens à la charte élaborée pour « USJ sans tabac », à savoir le personnel, médical, paramédical, administratif, hôtelier et agents de sécurité.

Une traduction de cette charte sera faite en arabe pour les gens qui ont des difficultés à la lire en français. Les zones fumeurs sont mieux précisées avec une signalisation plus claire et limitées à 3 zones bien précises, en attendant le fumoir qui devrait répondre aux normes de ventilation requises.

III- Quels services sont proposés par le Centre de sevrage du tabac ?

- 1- Le Centre de Sevrage du tabac (CST) propose un *programme d'aide à l'arrêt du tabac*, à toute personne souhaitant arrêter le tabac selon les recommandations internationales de prise en charge avec une équipe multidisciplinaire, formée en tabacologie. D'autre part, l'équipe du CST approche les malades hospitalisés tabagiques recensés sur DxCare de façon quotidienne, pour une motivation, et une information sur la présence du CST et la possibilité de les aider à l'arrêt. Les personnes qui quittent l'hôpital sont invitées à visiter le CST entre l'émission de la fiche de sortie et le reçu de la comptabilité.
- 2- Le CST a un *rôle éducatif et informatif* que ce soit au sein de l'hôpital ou sur le plan national : nous organisons annuellement une activité à thème « antitabac » durant la journée du 31 mai qui est la journée internationale antitabac.
- 3- Participation à l'information antitabac à visée préventive : En recevant des élèves et des étudiants pour les sensibiliser au sujet ; en participant aux activités de sensibilisation

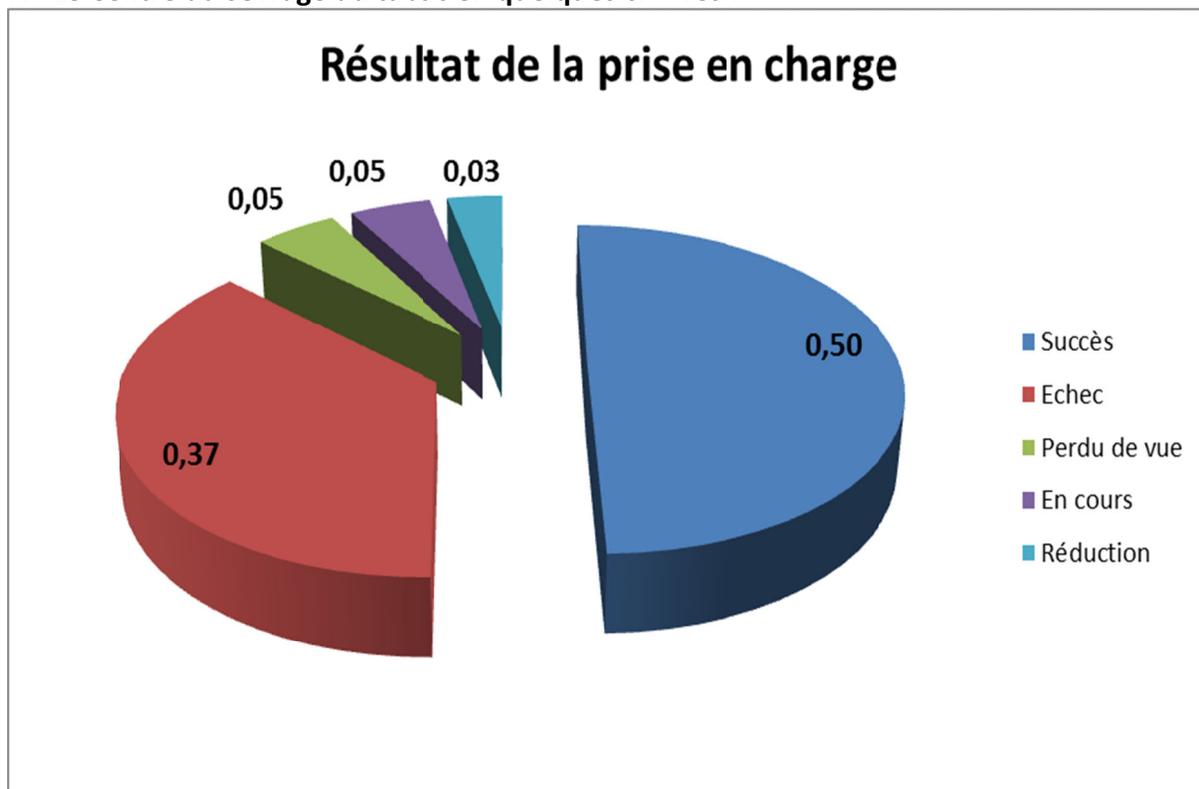
destinées aux malades au sein de l'hôpital ; en participant aux activités du ministère de la Santé destinées à favoriser l'application de la loi antitabac.

4- Développer des projets de recherche

A partir du centre, et en établissant des protocoles d'accord avec les services à risque de l'hôpital, ce qui permettra le développement de projets de recherche multidisciplinaires

5- Nous étions les premiers à établir un cours de sensibilisation à la tabacologie (crédit optionnel) dans le cursus des étudiants en Médecine depuis 2007, et même pour les médecins en formation continue (DU addictologie)

IV- Le Centre du sevrage du tabac en quelques chiffres :



V-Comment le Centre vient-il accompagner l'application de la loi 174/2011 à l'USJ ?

Le CST compte organiser des séances d'éducation au sevrage dans les différents services de l'hôpital, Elles seront ouvertes à tous, et pourront rassembler autour de la formation patients, parents, personnel, étudiant-e-s...

Une formation des personnels à l'abord des fumeurs est aussi envisagée. Une meilleure compréhension par les patients, des effets néfastes du tabac sur leur santé

Mise en place d'une dynamique anti-tabac au sein de l'hôpital, et sur les différents Campus de l'Université selon un calendrier préétabli et ceci en coordination avec Mme Claire Zablit. Un groupe de résidents sensibilisés et prêts à l'action vont aider dans cette dynamique.

VI- Soigner et guérir ou sensibiliser et conscientiser ? Quelle est la priorité pour vous ?

Notre mission va de pair comme vous le constatez de notre activité, nous croyons que sensibiliser et conscientiser est très important pour ne pas être obligés à soigner et guérir.